

FONCTION PUBLIQUE

La réforme passe mal à la Protection judiciaire de la jeunesse



Claire Barry (CGT) et Nicole Quilici (Sneps-FSU), hier devant les locaux de la PJJ Sud-Est, à Marseille.

C'est un débat qui suscite, au sein des rangs de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), "malaise" et "souffrance au travail". Dans le cadre de la réforme de la fonction publique engagée par le gouvernement, la grille professionnelle de ces agents doit être remaniée: dans la première mouture du texte, les cadres socio-éducatifs (CSE), exerçant des fonctions de responsables d'unité éducative ou de conseillers techniques, devaient ainsi intégrer un nouveau corps sur poste, avec un droit d'option pendant un an.

Mais le 12 juillet dernier, le Conseil d'État a retouqué plusieurs points du décret, soulignant une "rupture d'équité" entre les fonctionnaires de la PJJ. Selon la plus haute juridiction administrative, l'accès à ce nouveau corps doit en effet être proposé à l'ensemble des 1400 CSE de France, et non réservé à ceux exerçant des fonctions d'encadrement ou d'expertise. Hier, à Marseille, les syndicats ne ca-

chaient pas leur inquiétude. "L'administration a dû réfléchir à une nouvelle organisation pour ses cadres éducatifs, notait Claire Barry, à la CGT Sud-Est. Mais aujourd'hui, elle dit à ces gens qu'ils vont devoir en quelque sorte repasser un concours en se présentant devant une commission de sélection" validant ou non... le poste qu'ils occupent de fait depuis des années. "S'ils ne passent pas devant cette commission, ils redeviennent simples éducateurs", s'offusque Claire Barry. 120 personnes seraient concernées dans la région.

Déjà confrontés à un contexte de crise de l'hébergement des jeunes, au structurel manque de moyens qui leur sont alloués, inquiets aussi par les effets de la réforme de la justice des mineurs, les pros disent leur mal-être: "On nous transforme à terme en contrôleurs judiciaires, alors que nous travaillons pour la justice sociale", regrette ainsi, amère, Nicole Quilici, au Sneps-FSU.

D.T.A.

CONGRÈS

Les Régions face à la "recentralisation"

Hervé Morin était aux obédiences de Jacques Chirac, hier. Tout comme Renaud Muselier qui va lui succéder au mois de novembre à la présidence de l'Association des Régions de France (ARF), lors d'un conseil d'administration. Pour l'ouverture de son Congrès à Bordeaux, hier, l'ARF s'est donc mise en mode "hommage". Ou le très régionaliste Alain Rousset, patron de la Région Nouvelle-Aquitaine, a salué "l'humanité" du très départementaliste Jacques Chirac, "Corrézien jusqu'au bout des ongles".

Les choses moins consensuelles sont pour aujourd'hui. Édouard Philippe est attendu dès ce matin pour, dixit Alain Rousset, "trouver l'abécédaire de la recentralisation". Un approche récurrent depuis le début du quinquennat fait au gouvernement par les élus locaux. "Nous sommes dans la continuité de ce qui avait été initié l'an dernier à

Marseille avec Territoires Unis", souligne Renaud Muselier. Présidents des Régions, des Départements et des communes s'étaient entendus pour mettre la pression sur le Premier ministre, dixit Philippe.

"Avec le recul, on a mesuré les difficultés auxquelles se heurtent nos collectivités, reprend le patron de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. On attend beaucoup, notamment, sur l'emploi et l'apprentissage qu'on a toujours en travers de la gorge." Voilà il y a un an pour entrer en vigueur en janvier 2020, la loi sur l'apprentissage prévoit de ramener à l'État 51% de la taxe d'apprentissage que les Régions touchaient jusque-là. Et de laisser les branches professionnelles financer la formation. En toile de fond, un ratio d'apprentis qui grimpe. Une bonne nouvelle revendiquée par l'État et les Régions. Ce n'est pas gagné.

F.T.

Le chiffre

5,4 milliards

Le déficit de la Sécurité sociale atteindra 5,4 milliards d'euros cette année et 5,1 milliards l'an prochain, selon les chiffres quasi-définitifs du projet de budget 2020 que le gouvernement a dévoilé hier. Les ministères de la Santé et des Comptes publics, qui tablaient il y a tout juste un an sur un léger excédent budgétaire pour 2019, renvoient donc désormais le retour à l'équilibre à l'horizon 2023.

Convention pour le climat: 150 citoyens ont la parole

Six mois de "grand débat" sur le thème de l'écologie s'ouvrent vendredi

Passer six week-ends à Paris pour débattre de tous les grands sujets ayant trait à l'environnement et formuler des "propositions concrètes" en sa faveur: la mission demande un réel engagement personnel, mais elle a suscité l'enthousiasme de 150 citoyens. Recrutés par téléphone depuis la fin août (300 000 appels passés par l'institut Harris Interactive) afin de composer un "échantillon de citoyens représentatif de la population française" (âge, sexe, catégories socio-professionnelles, etc.), ils vont participer à partir de vendredi, et durant six mois.

52% de femmes et 48% d'hommes, répartis en six tranches d'âge.



Alors que les marches pour le climat menées par la jeunesse reprennent de plus belle, le gouvernement propose à 150 citoyens tirés au sort de réfléchir à des "solutions concrètes".

Un dispositif inédit de consultation, souhaité par Emmanuel Macron, dans la foulée du Grand débat national. Anne Frago, directrice du service "Culture et questions sociales", de l'Assemblée nationale, Michèle Kadl, ancienne directrice des missions institutionnelles du Sénat, et le militant écologiste Cyril Dion ("Demain") seront les "garants" du processus, mené par le Conseil économique, social et environnemental (Cese), associé au ministère de la Transition écologique et solidaire. Les débats seront pilotés par un comité de gouvernance présidé par le directeur général de la fondation Terra Nova, Thlery Pech, et Laurence Tubiana, ex-négociatrice pour la France lors de la COP21.

Les personnes sélectionnées vont consacrer six week-ends de trois jours de travail, à Paris, à compter de vendredi. La dernière réunion aura lieu fin janvier 2020, pour conclure ces six mois de travail. Tous les frais des participants seront pris en charge (voyages, hôtels, restauration, garde d'enfants) et un défraîchement de 86€ /jour, sur le modèle des jurés d'assises, leur sera aussi proposé. Pour ceux qui viendront sur leur temps de tra-

vail, une indemnité de perte de revenu professionnel est prévue.

À l'issue des six séances de travail, les membres de l'assemblée doivent présenter des mesures concrètes d'aide aux citoyens dans la transition climatique et définir des mesures complémentaires (et leur financement) "en vue d'atteindre les objectifs écologiques d'une baisse de 40% des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990", indique le ministère de la Transition écologique. Les propositions retenues pourront donner lieu, Emmanuel Macron s'y est en tout cas engagé, "soit à un vote du Parlement, soit à un référendum, soit à des mesures ré-

52% des Français jugent l'écologie prioritaire.

glementaires". Alors que la protection de l'environnement est désormais la première préoccupation des Français (52%), devant le pouvoir d'achat, que la jeunesse maintient la pression dans la rue sur ce thème, probablement aussi au cœur des prochaines municipales, cette forme nouvelle de consultation saura-t-elle répondre aux attentes des citoyens? Du côté des associations et ONG, qui sou-

lignent que "les solutions" pour l'environnement sont déjà bien connues, la mayonnaise ne prendra pas. "C'est une diversion" pour Greenpeace France, "de la procrastination institutionnelle" selon Attac. "Il y a un risque réel que les Français éprouvent un sentiment de tromperie s'ils ont l'impression, au final, que les réformes sont déjà écrites à l'avance et que le gouvernement met en place une fausse consultation", a également prévenu Frédéric Dabi, directeur général adjoint de l'Ifop (Le Monde).

Il y a quelques jours, la jeune militante pour le climat Greta Thunberg avait déposé plainte contre cinq pays pollués dont la France - pour fustiger l'inaction des dirigeants de ces États. L'an dernier, devant le tribunal de Paris, quatre associations (1), portées par une pétition de deux millions de signatures ("L'Affaire du siècle") avaient déjà déposé pour les mêmes raisons un recours de plein contentieux contre l'État français.

Delphine TANGUY dlanguy@lapresse-presse.fr

(1) Fondation Nicolas-Hulot pour la nature et l'homme, Greenpeace France, Notre affaire à tous et Oxfam France.

SPORT

Les enfants dispensés de certificat médical

Finie la course au rendez-vous médical à chaque rentrée scolaire: l'obligation de fournir un certificat médical pour la pratique sportive d'un enfant sera supprimée et remplacée par une attestation remplie par les parents, dans le

cadre du projet de budget de la "Sécu" pour 2020 dévoilé hier. Cette "mesure de simplification" concerne "plus de 6 millions de mineurs licenciés dans des clubs et/ou fédérations sportives", explique le gouvernement dans son dossier de presse sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2020. "Les vingt consultations obligatoires prévues depuis 2019 dans le parcours de santé et de prévention des nourrissons et des enfants jusqu'à l'âge de 18 ans permettront désormais l'examen régulier par le médecin de l'aptitude des enfants à la pratique sportive", estiment les ministères de la Santé et des Comptes publics. "Pour cette tranche d'âge, l'obligation de production d'un certificat médical pour l'obtention d'une licence sportive sera donc supprimée, et remplacée par une déclaration remplie par le représentant légal, permettant de s'assurer que les jeunes ont bien vu un médecin", ajoutent-ils.

Une attestation sur l'honneur le remplacera.

Afin de remplir cette attestation sur l'honneur, les parents devront s'aider d'un questionnaire leur permettant de déterminer la nécessité ou non d'emmener leur enfant chez le médecin avant son inscription, a-t-on précisé dans l'entourage des ministres Agnès Buzyn et Gérard Darmanin.

TRANSPORTS

Les vols de XL Airways interrompus

La compagnie aérienne à bas coûts XL Airways a annoncé hier la suspension de tous ses vols, deux jours avant une décision de la justice sur une éventuelle reprise ou sa liquidation, dénonçant avec force une concurrence qu'elle juge déloyale. Cette décision intervient trois jours après l'annonce de la fin d'Aigle Azur par le tribunal de commerce d'Evry, faute de solution de reprise suffisamment solide pour cette compagnie spécialisée dans la desserte du bassin méditerranéen et notamment l'Algé-

rie et qui emploie 1 150 salariés. XL Airways a fait l'objet de "plusieurs marques d'intérêt appuyées", a indiqué samedi, date limite du dépôt des offres, son avocat Laurent Coltrez, soulignant qu'elles se heurteraient à des problèmes de financement. La compagnie, créée en 1995, emploie 570 collaborateurs et a transporté en 2018 quelque 730 000 passagers avec quatre Airbus A330, tous en leasing. Elle dessert essentiellement l'Amérique du Nord, les Antilles et la Réunion, mais aussi la Chine.

TRANSVIA: LE FEU VERT DES PILOTES

Les pilotes SNPL de Transavia, la filiale à bas coûts du groupe aéronautique Air France, se sont largement exprimés en faveur du projet d'accord prévoyant le développement de leur compagnie, a annoncé hier le syndicat dans un communiqué. Les adhérents du premier syndicat de pilotes au sein de Transavia ont approuvé cet accord par 91% de votes positifs, avec un taux de participation de 82,8%.